

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
ParisEstMarne&Bois  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 18 FEVRIER 2019  
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

19-03

**OBJET : Convention de partenariat entre l'établissement public territorial ParisEstMarne & Bois et l'association « Au fil de l'Eau » pour l'animation et la découverte du site de l'île des Loups. Autorisation de signature du Président ou son conseiller délégué.**

Membres en exercice	<b>90</b>
Présents titulaires	<b>65</b>
Représentés	<b>18</b>
Absents	<b>7</b>

Votants	<b>83</b>
Abstention	<b>0</b>
Suffrages exprimés	<b>83</b>
Pour	<b>83</b>
Contre	<b>0</b>

**Présents :**

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOUIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Nicole CERCLEY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, François COCQ, Florence CROCHETON, Isabelle DALLEAU, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Benoît GAILHAC, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Charlotte LIBERT ALBANEL, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI.

**Représentés :**

Clémence AVOGNON ZONON représentée par Sylvie CHARDIN, Adrien CAILLEREZ représenté par Jacqueline VISCARDI, Pierre CARTIGNY représenté par Chantal CANALES, Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE, Delphine FENASSE représentée par Laurent COCQ, René GAILLARD représenté par Germain ROESCH, Gérard LAMBERT représenté par Sengul KARACA, Sergine LEFIEF représentée par Jean-Jacques GUIGNARD, Robin LOUVIGNE représenté par Dominique LE BIDEAU, Marc MEDINA représenté par Patrick BEAUDOUIN, Gilles PANNETIER représenté par Pierre LEBEAU, Christel ROYER représentée par Florence HOUDOT, Christine Rynine représentée par Jean-Jacques PASTERNAK, Igor SEMO représenté par Jacques JP MARTIN, Jean-Pierre SPILBAUER représenté par Isabelle DALLEAU, Pascale TRIMBACH représentée par Florence CROCHETON, Jean-François VOGUET représenté par Jean-Philippe GAUTRAIS, Valérie ZELIOLI représentée par Christian FAUTRE.

**Absents :**

Christian CAMBON, Nicolas CLODONG, Thierry COUSIN, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Pascale MARTINEAU, Sylvie TRICOT DEVERT.

## CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNEBOIS

### SEANCE DU 18 FEVRIER 2019

**OBJET :** Convention de partenariat entre l'établissement public territorial ParisEstMarne & Bois et l'association « Au fil de l'Eau » pour l'animation et la découverte du site de l'île des Loups. Autorisation de signature du Président ou son conseiller délégué.

#### LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

**VU** la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5219-1 et L.5219-2,

**VU** le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarneBois dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

**VU** l'article 188 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) sur les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET),

**VU** le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),

**VU** la délibération de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois n°D17-94, portant sur le lancement du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), votée en date du 25 septembre 2017,

**CONSIDERANT** les enjeux liés à la Transition Ecologique et les actions à mener au sein des Territoires

**CONSIDERANT** les enjeux liés à la sensibilisation et à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) auprès des plus jeunes,

**CONSIDERANT** les missions à la fois d'insertion sociale et professionnelle des publics exclus du marché du travail et de sensibilisation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté de l'association « Au fil de l'eau »,

**CONSIDERANT** la stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial de Paris Est Marne&Bois pour lutter contre les effets du changement climatique

#### DELIBERE

**APPROUVE** les termes de la convention de partenariat entre l'établissement public territorial ParisEstMarne& Bois et l'association « Au fil de l'EAU pour l'animation et la découverte du site de l'île des Loups

**APPROUVE** le principe de l'octroi d'une subvention, d'un montant de 15.000 euros, allouée par l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois à l'association « au fil de l'eau » et impute la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours.

**AUTORISE** le Président, ou son conseiller délégué, à signer la convention correspondante,

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture  
094 20005794 120190304-19-03-DE  
Date de télétransmission : 04/03/2019  
Date de réception préfecture : 04/03/2019